

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00463

Numéro SIREN : 894 493 287

Nom ou dénomination : 3MV

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004799

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 8	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 987	1 987		867	867	100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	270 000		270 000	270 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		271 987	1 987	270 000	270 867	867	0.32
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	600		600	450	150	33.33
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 053		3 053	1 279	1 774	138.74
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	3 653		3 653	1 729	1 924	111.30
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		275 640	1 987	273 653	272 595	1 057	0.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GRESIVAUDAN COMPTA

copie certifiée conforme à l'original

BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 8	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		40 000	40 000		
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau		15 785		15 785	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		60 606	15 785	76 391	483.93
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I		84 820	24 215	60 606	250.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (I)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		185 023	216 852	31 829	14.68
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses		1 469	29 189	27 720	94.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 340	2 340		
	Dettes fiscales et sociales					
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV		188 832	248 381	59 548	23.97
	Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		273 653	272 595	1 057	0.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

36 028

31 829

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 8	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 386	13 610	7 224	53.08
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales			240	174	66	37.83
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			867	1 121	254	22.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			7 493	14 905	7 412	49.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 493	14 905	7 412	49.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2022	12	Exercice N-1 30/09/2021	8	Ecart N / N-1	
						Euros	%
Produits financiers							
Produits financiers de participations (3)		70 000				70 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)							
Autres intérêts et produits assimilés (3)							
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total V		70 000				70 000	
Charges financières							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées (4)		1 902		880		1 021	116.03
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total VI		1 902		880		1 021	116.03
2. Résultat financier (V-VI)		68 098		880		68 979	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		60 606		15 785		76 391	483.93
Produits exceptionnels							
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Total VII							
Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Total VIII							
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des produits (I+III+V+VII)		70 000				70 000	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 394		15 785		6 391	40.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		60 606		15 785		76 391	483.93

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GRESIVAUDAN COMPTA

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 987		
Autres participations		270 000		
	TOTAL	270 000		
	TOTAL GENERAL	271 987		

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			1 987	1 987
Autres participations				270 000	270 000
	TOTAL			270 000	270 000
	TOTAL GENERAL			271 987	271 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 121	867		1 987
TOTAL GENERAL	1 121	867		1 987

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	867				
TOTAL GENERAL	867				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	600	600	
TOTAL	600	600	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	185 023	32 219	132 879	19 925
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340	2 340		
Groupe et associés	1 469	1 469		
TOTAL	188 832	36 028	132 879	19 925
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 829			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	4 000			4 000

Evaluation des amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Total	2 340

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JLS MECANIQUE	198 571	100	28 416
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

« 3MV »

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 euros
Siège social à 38190 VILLARD-BONNOT (Isère)
120, Allée des Campanules**

RCS GRENOBLE 894 493 287



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 MARS 2023

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille Vingt-trois
Le Vingt-huit mars, à 10 heures,

Les associés de la SAS « 3MV » au capital de 40 000 euros, divisé en 4 000 actions de 10 euros chacune, se sont réunis au siège social à 38190 VILLARD-BONNOT (Isère) – 120, Allée des Campanules, sur la convocation qui leur a été faite par Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc, président, en conformité des statuts.

Sont présents :

Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc, Propriétaire de 2 000 actions
Demeurant 120 Allée des Campanules – 38190 VILLARD-BONNOT
Né le 19 avril 1966 à la TRONCHE (38)
De nationalité Française

Monsieur RONI Florian, propriétaire de 2 000 actions
Demeurant Chemin de la Violette – 38430 MOIRANS
Né le 9 novembre 1987 à ST-MARTIN-D'HERES (38)
De nationalité Française

L'intégralité des actions étant représentée, les conditions requises par la loi et par les statuts pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sont remplies, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc, préside la réunion en sa qualité de président.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de son coassociée les documents ci-après :

- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 30 Septembre 2022,
- un exemplaire à jour des statuts.

Puis il rappelle que le texte des résolutions, le rapport de la gérance sur les conventions, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 30 Septembre 2022 ont été remis aux associés quinze jours avant la réunion.

2014 FL

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc rappelle que les associés doivent délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1°/ Examen des comptes arrêtés au 30 Septembre 2022
- 2°/ Approbation desdits comptes et rapport.
- 3°/ Quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré.
- 4°/ Affectation des résultats.
- 5°/ Approbation des conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce éventuellement passées entre le Président et la Société ou entre les associés et la société.

Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 30 Septembre 2022.

Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, Après avoir entendu la lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 30 Septembre 2022,

Approuve lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

Et donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve à Monsieur QUAGLIOTTI Jean-Marc, Président, de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé qu'il n'a pas été effectué de distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices,

Décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022 de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 605.64€
au compte « Report à nouveau » pour l'absorption des pertes antérieures	15 785.40€
Solde	44 820.24€
En partie à la réserve légale	4 000€
Le solde, en totalité au compte « Autres réserves »	40 820.24€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JN 6

FR

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ce rapport et plus spécialement les conventions mentionnées dans ledit rapport et qui ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CLOTURE

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés après lecture.

M. QUAGLIOTTI Jean-Marc

M. RONI Florian



« 3MV »

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 euros
Siège social à 38190 VILLARD-BONNOT (Isère)
120, Allée des Campanules**

RCS GRENOBLE 894 493 287

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2023**

Messieurs,

Nous vous indiquons les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, savoir :

- Les associés n'ont perçu aucune rémunération au titre de l'Exercice écoulé.
- Le compte courant d'associé de M. Jean-Marc QUAGLIOTTI d'un solde créditeur de 3 224€ au 30 septembre 2021 a été remboursé et n'a pas été rémunéré.
- Le compte courant d'associé de M. Florian RONI s'élève à un solde créditeur de 2 995.55€ au 30 septembre 2021 a été remboursé et n'a pas été rémunéré.

FAIT A VILLARD-BONNOT (Isère) Le 28 mars 2023

Le Président
Jean-Marc QUAGLIOTTI

